

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1341

présenté par  
M. Taché, rapporteur

-----

### ARTICLE 30

À l'alinéa 17, substituer au mot :

« patronales »,

les mots :

« des employeurs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.